

Dijon, le 25 janvier 2013

Les Assises de l'éducation au développement durable en Bourgogne

Mercredi 30 janvier, auront lieu **les Assises régionales de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)** à Dijon. Organisé par un collectif d'associations et de partenaires institutionnels actifs dans le domaine de l'EEDD en Bourgogne, ce rendez-vous s'inscrit dans un cadre plus large, celui des Assises nationales de l'EEDD (du 5 au 7 mars à Lyon) qui ont vocation à promouvoir l'éducation au développement durable auprès de tous les acteurs de la société.

L'éducation au développement durable (EDDD) permet d'appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques. Elle favorise la compréhension des enjeux liés au développement durable (pourquoi et comment faut-il consommer et produire différemment ? comment gérer et partager les ressources naturelles de la planète ? comment répondre aux besoins fondamentaux de chacun ? etc.). L'EEDD prépare ainsi les citoyens et les professionnels à agir de manière responsable. **Dans un monde aux ressources naturelles limitées, il est fondamental que chacun prenne conscience de l'impact de son mode de vie sur la planète et que chacun s'interroge sur sa relation aux autres et à la société. C'est ce que vise à faciliter l'EEDD.**

En France, l'éducation au développement durable est encore trop souvent regardée comme étant réservée aux enfants et aux jeunes sur le temps scolaire. Elle doit pourtant être présente à tous âges et s'adresser également aux citoyens et aux professionnels. **Aujourd'hui, bailleurs sociaux, office de tourisme et animateurs territoriaux expriment un besoin croissant de conseils et d'accompagnement pour pouvoir mieux comprendre et prendre en compte, dans leurs activités, les enjeux du développement durable** et répondre de manière efficace aux contraintes environnementales imposées.

La journée du 30 janvier réunira plus de 120 acteurs qui, à travers leurs réflexions et leurs échanges, contribueront à renforcer la dynamique régionale et initieront la construction d'un projet commun. Trois grandes questions seront traitées :

- Quelle peut être la place de l'EEDD dans les politiques concertées et les schémas directeurs ?
- Quelle organisation pour l'EEDD sur les territoires ?
- Quelles sont les pratiques pédagogiques innovantes pour sensibiliser et éduquer les citoyens tout au long de la vie ?

A l'issue de cette journée, un certain nombre de propositions seront retenues et alimenteront les réflexions et les débats qui se tiendront aux Assises nationales du 5 au 7 mars 2013.

Contact presse:

Stéphanie Marquet, Alterre Bourgogne, 9 Bd Rembrandt, Dijon
Tél. : 03.80.68.44.30 – 06.64.21.64.25 - E-mail : s.marquet@alterre-bourgogne.org
www.alterre-bourgogne.org

* * * * *

Alterre Bourgogne est l'agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable. Elle a pour mission de mobiliser l'ensemble des acteurs régionaux afin de placer les enjeux liés à l'environnement et au développement soutenable au cœur des politiques et des actions des territoires bourguignons. L'Agence agit principalement autour de trois axes : l'observation et l'évaluation de politiques publiques, l'accompagnement de porteurs de projets et l'éducation à l'environnement et au développement durable, faisant du partenariat son mode d'action privilégié.

